

SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA (OACI) 57/18

GRUE MOBILE CHARLOTTETOWN (ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD)

Une grue mobile sera installée à l'aéroport de Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard. Sa hauteur maximale est de 150 pieds au-dessus du sol (AGL) ou de 316 pieds au-dessus du niveau de la mer (ASL). La structure sera éclairée, mais elle ne sera pas peinte.

La grue sera exploitée dans un rayon de 475 pieds des coordonnées suivantes :

46° 17' 21" N 63° 08' 07" O

Elle sera exploitée à environ 1 950 pieds devant le seuil de la piste 10 et à 1 410 pieds à droite de l'axe de la piste 10 à l'aéroport de Charlottetown (CYYG). Les détails des changements de procédure mis en œuvre en raison de l'exploitation de la grue seront promulgués par NOTAM, par une modification de publication, ou les deux.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA
1601, avenue Tom Roberts
C.P. 9824, succursale T
Ottawa (Ontario) K1V 15E
À l'attention de : Gheorghe Adamache, Gestionnaire
Prestation des services – AIM IFP

Tél. : 866-577-0247
Télé. : 613-248-4094
Courriel : landuse@navcanda.ca



James Ferrier
Directeur, Gestion de l'information aéronautique